Amicale des Sapeurs-pompiers des Montagnes neuchâteloises

Sap'info

No 1/2004

Sommaire

Le mot du président	p. 1
Vendredi 7 novembre 2003	p. 3
Echelle automobile	p. 7
Tonne-pompe Lourd	p. 8
Visite de la Rega	p. 10
Un mort dans le feu de son appartement	p. 13
Remplacement de l'ambulance VW T 4	p. 15
Incendie du hangar Fatton le 18 novembre 2003	p. 19
Feu d'appartement, Rue des Crêtets 25	p. 22
Feu d'appartement, Rue Winkelried 25	p. 24
Liste des activités ASPMN pour 2004	p. 26
Poème : Pompier par vocation	p. 27
La nouvelle caserne	p. 28

Le mot du président

Cher(e)s ami(e)s pompiers,

Voici passé notre 2ème assemblée générale, ceci en date du 17 mars, au Locle, avec 2 modifications au sein du comité. En effet notre caissier Laurent Péquignot a donné sa démission et a cédé sa place à Sylvain Joccallaz, puis également notre responsable du journal Christian Rollat, qui lui a été remplacé par Marco Terranova. Encore mes vifs remerciements à ces 2 anciens collègues du comité et bienvenue aux 2 nouveaux.

Cette nouvelle année sera pour le comité l'occasion de mettre à nouveau au calendrier des activités, la soirée cartes et boules qui se déroulera pour cette année aux Roches de Morons, en date du 15 mai. Au mois de juin se déroulera la soirée " Méchouï " ceci comme à l'accoutumé au théâtre de poche de Comoedia au Locle, Venez nombreux.

Le Téléthon quant à lui nous a permis de récolter la somme de 32'000 Frs, pour l'édition 2004 j'espère pouvoir compter à nouveau sur vous pour nous aider à organiser ces 2 jours tant sur la ville du Locle que sur celle de La Chaux-de-Fonds.

La soirée annuelle 2004 a de nouveau bien fonctionné, quelques chanteurs émérites se sont mis en évidence et en ont, pour quelques-uns, perdus la voix (en tout cas pour le reste du Week-end). Cette soirée était vraiment superbe. Pour l'édition 2005, nous avons quelques idées, mais si une personne désire donner un coup de main ou une bonne adresse pour une animation, il n'y a qu'à s'approcher de nous.

Votre comité a commandé des casquettes à l'effigie de l'ASPMN, que vous trouverez soit lors de nos diverses manifestations ou chez notre collègue André Frutiger Confection au Locle au prix de 20 Frs, je vous rappelle que nous vendons également des T-shirts, ceci également pour la modique somme de
20 Frs.

Au plaisir de vous rencontrer, je vous présente cher(e)s ami(e)s pompiers mes meilleures salutations.

Le président
Steeve Franchon

La Bière du Locle

c'est au

Café du Marché

qu'elle se brasse !

Brassées sur place, devant les clients,
par infusion, suivie d'une fermentation haute,

la blonde, l'ambrée et l'orforte

sont toutes pure malt et aromatisées
aux fleurs de houblon.

Naturelles, fraîches, non filtrées et
non pasteurisées, elles sont directement tirées
des cuves de garde dans votre verre.

Café du Marché, Grande-Rue 34, 2400 Le Locle
Tél. 032 931 53 03 Fax 032 931 53 04
E-mail: cafedumarche@bluewin.ch
Site internet: www.cafedumarche.ch

Vendredi 7 novembre 2003
Journée chargée pour la section 3 du PP

Vendredi 7 novembre 2003 à 1215 heures, alarme feu pour une odeur de fumée consécutive à un cendrier en feu rue des Musées 58, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A 1545 heures, alors que le personnel est en instruction sur le nouveau tonne-lourd, nous recevons un message sur les pagers pour une alarme feu à la Sagne. Le message indique fort dégagement de fumée Miéville 132.

Le lieutenant se rend en pointe avec la voiture du chef de section suivi de trois hommes, au moyen de l'EPM et du FPT1.

A l'arrivée des intervenants, seul un pol-route des pompiers de la Sagne était déjà présent et nous indiquait un important dégagement de fumée impénétrable opaque qui s'échappait de l'appartement situé au rez-de-chaussée.

Le lieutenant et un homme, sous protection respiratoire effectuèrent une reconnaissance.

Dans l'intervalle, le tonne-pompe et les pompiers locaux arrivèrent sur place. Une conduite de transport et l'alimentation furent établies en collaboration avec les pompiers du lieu.

Face à l'opacité de la fumée et à l'impossibilité de découvrir le sinistre, le FPG fut sollicité sur place pour ventiler les locaux et effectuer une recherche au moyen de la caméra thermique. Deux hommes de l'astreinte se sont rendus sur place au moyen du véhicule demandé.

Toutefois dans l'intervalle, les premiers intervenants localisèrent le sinistre dans le salon de l'appartement.

Soutenu par deux Sagnards au moyen d'une lance et sous protection respiratoire, les intervenants ont éteint le feu avec un extincteur à eau pulvérisée qui s'était déjà propagé à la bibliothèque et à la paroi murale.

Les locaux furent ventilés. Un hamster et un chat furent découvert inconscient dans le sinistre. Deux ambulanciers chevronnés forts de leur formation, constatèrent malheureusement la mort du hamster et entamèrent immédiatement une réanimation sur le félidé car un faible espoir subsistait quant à la survie de cet animal.

Il fut transporté au cabinet vétérinaire. Malheureusement la mort fit son œuvre quelques jours plus tard.

Réanimation du chat au moyen d'oxygène.

Les cap. Mollier et Billieux se sont également rendus sur le lieu de l'intervention.

Fin de l'intervention 1740 heures.

Véhicules utilisés : EPM, FPT3, Mazda, HRV, FPG
Effectif : 8 hommes du PP + 10 pompiers de la Sagne sous les ordres du cap. Oppliger + 1 vhc et 1 motompe de la Sagne

Enseignements tirés : très bonne collaboration avec nos collègues de la Sagne, si nous avions disposé directement de la caméra thermique et du ventilateur nous aurions gagné un temps précieux, même un extincteur à eau permet
de procéder à l'extinction d'un feu important.

Le soir-même à 2150 heures, tandis que le personnel de la section venait de terminer le rétablissement de l'intervention précédente, une nouvelle alarme retentit pour un feu de cheminée Cerisier 44, de quoi rendre cardiaque le caporal cloisonné au Loft.

Dépêchés rapidement sur place, quatre hommes de la section 3 du PP , sous les ordres du lieutenant se sont déplacés au moyen du FPT1, du FPG, de l'EPA et de la voiture du chef de section.

L'officier de piquet, sollicité sur place s'est également rendu sur le lieu du sinistre.

A notre arrivée sur place, la locataire nous accueillait affolée, déclarant que le feu avait pris dans le salon.

Une rapide reconnaissance permit d'établir que de la fumée s'échappait de sous la toiture de et que de la fumée avait déjà envahi le 2ème plancher de la villa. De la fumée sortait également de la base du mur contigu à la cheminée du salon. Des flammes étaient visibles entre les parois du salon. D'emblée, deux hommes de l'astreinte ont été sollicités en renfort avec le FMP et le Defender.

Trois lances ont été mises en action, une en protection au deuxième plancher, une en protection de la toiture à l'extérieur et une en attaque sur le foyer.

Les parois et planchers ont été démontés au moyen de tronçonneuses et une partie de la couverture du toit enlevée. L'extinction a été effectuée au moyen d'une lance et d'un extincteur à eau pulvérisée. Le mobilier fut retiré du salon et recouvert au moyen de bâches plastiques.

Fin de l'intervention 00.15 heures.

Effectif engagé : 8 hommes du PP + l'officier de piquet

Véhicules : HRV, FPT3, FMP, EPA, Mazda, Defender, FPG

Bien que seul les interventions feux soient relatées, il est à noter que ce jour-là, les hommes de la section ont eu à effectuer encore 5 ambulances pour des malaises et des chutes, respectivement à 08.22 h, 13.04 h, 13.32 h, 16.38 h, de même qu'une intervention pour hydrocarbure à 11.05 heures.

LT. C. Bourquin

Tout pour le bébé

L'Enfance de l'art

Rue de la Balance 10 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. et Fax 032 968 86 45

A l'approche de la belle saison, n'oubliez pas:

T-shirt de l'ASPMN

De couleur blanc-chiné et en taille M, L et XL

Casquette de l'ASPMN

De couleur beige et en taille réglable

20.- pièce

Amicale des Sapeurs-pompiers des Montagnes neuchâteloises

Echelle automobile

Marque:	**IVECO 190 E 40 P**
Type:	**DLK 23-12 GL/HZL**
Transmission:	**4x2; boîte à vitesses séquentielles (12 rapports)**
Puissance:	**400 CV**
Dimensions:	**10000x 2500x3530**
Poids:	**16T**
Essieux arrière:	**Dirigeable**
Hauteur utile:	**Env. 30 m**
Nb de plans:	**5 avec arbre mobile sur le dernier plan**
Capacité nacelle:	**3 personnes ou 270 Kg, montée à demeure**
Correction de dévers:	**12,3%, par deux vérins hydrauliques**
Divers:	- **Support pour évacuation tous types de brancards et barquette.** - **Génératrice 6 kVA** - **Projecteurs 2x1000W** - **Canon à eau 2400 l/min dirigeable depuis la tourelle et la nacelle** - **Dévidoir avec un tuyau de 25 m sur le parc échelle**

Ce nouveau moyen nous permet, grâce à son arbre mobile, d'approcher les ouvertures de type vélux. La nacelle montée à demeure permet un gain de temps et de personnel non négligeable lors de sauvetages par exemple. L'essieux dirigeable procure à ce véhicule une mobilité accrue.

Tonne-pompe lourd

Marque:	**IVECO 190 E 44W**
Type:	**TLF 32/30-5**
Transmission:	**4x4; boîte à vitesses séquentielles (16 rapports)**
Puissance:	**440 CV**
Dimensions:	**7700x 2500x3200**
Poids:	**16T**
Débit pompe:	**3200 l/min à 8 bar**
Débit haute pression:	**300 l/min à 40 bar**
Capacité citerne:	**3000 l**
Capacité citerne mousse:	**500 l**
Système mousse:	- **Cafs (compressed air foam system)** - **Mélangeur standard Z200** - **Haute pression** - **Générateur de mousse haut foisonnement**
Divers:	- **Treuil électrique 4,5 T** - **Génératrice 13 kVA** - **Projecteurs 4x1000W** - **Dévidoir 75mm à l'arrière du véhicule**

Ce véhicule est conçu pour être exploité avec un minimum de personnel, d'amener tout le matériel utilisé sur un sinistre, être rapide pour les longs déplacements imposés par la topographie de notre territoire à défendre.

expert Robert

RADIO TV

La Bonne Adresse

Temple 21

Le Locle

JOSEPH MATHEZ

MARBRIER SCULPTEUR

MONUMENTS FUNERAIRES
CADRES PROVISOIRES
TAILLE DE PIERRE / SABLAGE
CHEMINEES
FONTAINES
CREATION EN TOUS GENRES

Rue de la Charrière 99
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.032/968 93 38
Natel 079/301 23 23
Fax 032/968 94 09

Visite de la Rega

Le 10 novembre 2003 lors de la sortie de la section 2 du SIS, nous avons eux la chance de visiter la base de la REGA à Belp dans la banlieue de Berne.

Nous avons été très bien accueilli et le responsable de la base M. Marti, nous a donné toutes les explications sur le nouvel hélicoptère EC 145.

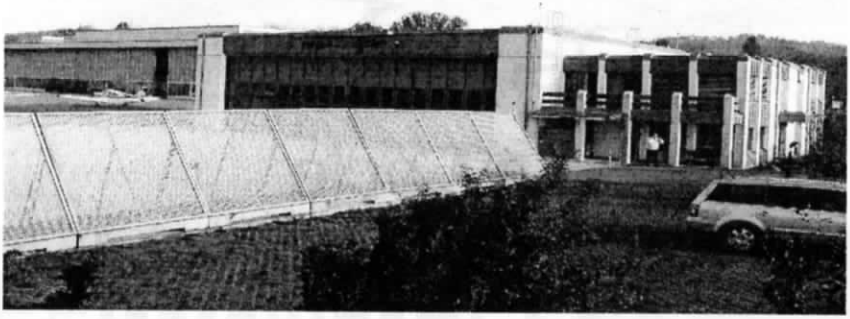

Eurocopter EC 145

Un engin impressionnant, et c'est pas le président de l'ASPMN qui dira le contraire.

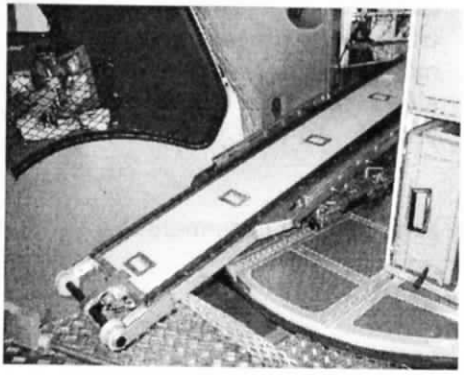

On retrouve dans cette nouvelle conception d'hélicoptère , l'ouverture à l'arrière, pour charger plus aisément le patient, et également une place plus grande pour le médecin qui possède un siège pratique près du patient

Red. app. Ph Petermann

Christine Vermot

- Personnel qualifié
- Conseil individuel sur les dernières nouveautés
- Technique de coloration à la pointe du progrès

STYLIST

coiffure enfants

France 8 - 2400 Le Locle - Téléphone 032 931 78 78

Dominique VERMOT
ENTREPRISE FORESTIERE
Création et entretien de parcs
Abattage d'arbre difficile
Bois pour cheminées
Travaux spéciaux
Débardage

Tél. 032 931 78 78 Natel 079 434 95 40

Un mort dans le feu de son appartement

Un incendie tragique a marqué le jour de Nouvel-An pour les pompiers du SIS des Montagnes neuchâteloises. En effet, la section spéciale, (mélange des trois sections pour en faire quatre, deux pour Noël et deux pour Nouvel-An), a commencé sa journée avec trois interventions ambulances le matin, la routine.

A 1138 heures, nous recevons de la centrale 118 de la CTA de Neuchâtel, sur nos Pagger, une alarme pour de la fumée dans un immeuble de la rue de la Gare 3 à Le Locle. Les deux hommes de garde au Locle, qui finissent une intervention inondation, reviennent en urgence au Loft, (Lieu de stationnement des deux hommes de piquet et des véhicules se trouvant au Locle). Ils repartent avec le tonne et le camion échelle.

Je pars depuis La Chaux-de-Fonds avec 5 hommes, au moyen du Defender, du Fourgon Protection Gaz et d'une ambulance.

Arrivée sur place, nous constatons de la fumée épaisse et âcre qui sort du haut d'une fenêtre du 2ème plancher de cette petite maison qui a deux étages. Les gendarmes déjà sur place, nous indiquent que le feu doit provenir du 1er plancher. J'alarme l'officier de piquet qui est le commandant ainsi que 13 pompiers volontaires. Je fais équiper deux équipes gaz. La première équipe s'occupe du petit appartement se trouvant au premier plancher. Après avoir défoncé la porte pour pénétrer dans l'appartement, les deux hommes remarque qu'il n'y a pas de fumée, n'y de feu. Ils rejoignent la deuxième équipe qui entre dans l'appartement du deuxième en ouvrant la porte qui n'était pas fermée à clef. De la fumée épaisse nous empêche de voir. La caméra thermique est utilisée pour découvrir que la source de chaleur provient du local se trouvant au bout du corridor. Nous ouvrons la porte chaude de manière prudente et ressentons une forte chaleur. Enormément de vapeur et de fumée rends l'intervention difficile et l'utilisation de la caméra thermique s'avère périlleuse. L'écran de la caméra se recouvre de vapeur et de suie. Des scintillements son découvert dans une chambre adjacentes au premier local. Extinction au moyen d'un extincteur mouillant et d'une lance à eau.

Alors que nous ouvrons les fenêtres et qu'un ventilateur est mis en fonction devant l'entrée de l'immeuble, nous découvrons le locataire gisant au pied de son lavabo dans la cuisine.
Il est rapidement transporté dans l'ambulance se trouvant à 50 mètres de l'immeuble. Il est inanimé et une réanimation cardio-pulmonaire est pratiquée. Le médecin d'urgence du SMUR, alarmé par les ambulanciers vient sur place et ne peut que constater le décès du locataire.

Nous découvrons enfin le locatif désenfumé. Le local du bout du corridor était la cuisine et le local adjacent le salon. Un canapé à moitié brûlé si trouve. Les dégâts de la chaleur étaient visibles. Suie partout, télévision fondue sur les côtés et dégâts provenant de la chaleur.

Le feu à été maitrisé en une demi heure. L'appartement de la victime est détruit, mais il n'y a pas de dégâts d'eau. L'intervention est terminée quatre heures après, avec la démolition des faux plafonds, parois en bois et enquête de la police.

Sgt L. Stofer

Remplacement de l'ambulance VW T 4

- 15 années
- Ne correspond plus aux standards de travail
- Insuffisance de place
- Nombreux Km parcourus
- Donnée aux Sapeurs-pompiers de Sibenik en Croatie assurant le service ambulancier

Caisson sanitaire

- o Horton Emergency Vehicles (Grove City Ohio USA)
- o Modèle de sécurité (soignants-patients-accompagnants) 5 personnes plus le patient
- o Reconnu par l'IAS, comme ambulance de sauvetage (dimentions intérieures)
- o Identique dans la construction que la précédente
- o Testée en " crash "
- o Chute de 10 mètres
- o Collision à 80 km /h
- o Modularité intérieure définie par notre service
- o Grande capacité oxygénatoire

Type de véhicule

- o Chevrolet Silverado C/K 3500
- o Moteur diesel turbo compressé
- o Injection multipoints
- o 6600 cm 3
- o Vitesse max. 160 km/h
- o Boîte automatique Alisson 4 rapports avec réductions
- o 4 X 4 enclenchable
- o Blocage du différentiel central
- o Poids total 5443 kg.

Directives IAS sur les véhicules de sauvetage

- IAS = Inter Association de sauvetage (mandat de santé, suisse)
- Définition suisse: véhicule destiné au traitement intensif, à la surveillance et au transport de patients en détresse nécessitant des soins urgents
- Définition européenne: Unité mobile de traitement intensif
- Les dimensions minimales de l'espace réservé au patients sont reprise dans la directive.

Securité accrue

- Ceintures de sécurité sur enrouleurs pour chaque occupant
- Filet de retenue pour occupants de la banquette latérale
- Siège Leader renforcé
- Anti retournement du brancard
- Fixation brancard renforcée
- Double air-bags à l'avant

Delai de livraison

- En raison des événements du 11 septembre, l'entreprise constructrice s'est vu octroyée une commande de 1200 ambulances
- Ils en ont un peu oublié la notre et celle de Neuchâtel

Red. cap. T. Billieux

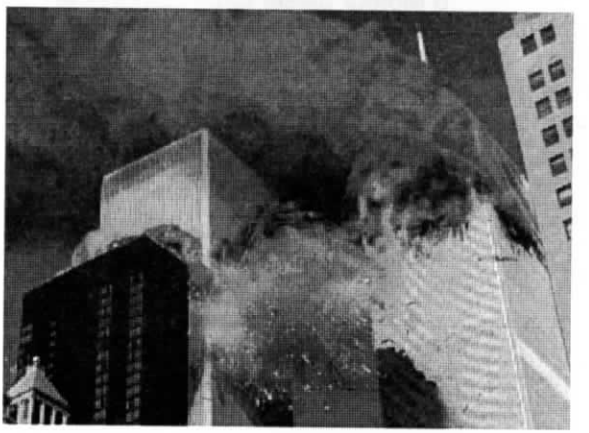

Têtes multibroches
FAZ

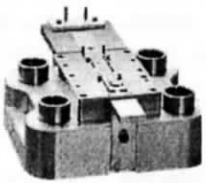

Etampes
Découpages
Travaux sur presse

Frappe de cadrans

Jeanrenaud SA

Alexis-Marie Piaget 72
2305 La Chaux-de-Fonds
032 / 967 95 00
032 / 967 95 10

INCENDIE DU MARDI 18 NOVEMBRE 2003 HANGAR FATTON RUE DES FRITILAIRES 10 AU LOCLE

Pour vous relater les événements qui se sont produit ce soir-là, je suis obligé de remonter un peu plus tôt le jour même, soit à 1846 heures.

En effet, c'est à cette heure précise que nous étions alarmés pour un accident de la circulation à la hauteur de la rue du Verger 18 au Locle, le message indiquait un enfant blessé, conscient, sans plus de précision. Fort de nos deux ambulanciers en service au Locle, nous décidions de partir avec le VSR et la Mazda pour nous rendre sur les lieux de l'intervention. Heureusement la densité de la circulation avait fortement baissé à cette heure-là. C'est donc confiants que nous effectuions le déplacement, un homme dans le VSR et le soussigné. Quelle ne fût pas notre surprise en arrivant sur place en constatant qu'il n'y avait point d'ambulance et que nous étions en présence de plusieurs blessés. Il fallut donc rapidement demander des moyens en renfort et prendre en charge les victimes de l'accident. Très rapidement, l'ambulance du Locle arrivait sur place et les collègues nous expliquaient que l'alarme par Pager n'avait simplement pas passé dans la Mère Commune.

Au total, nous avons engagé trois ambulances et pris en charge quatre blessés. Les hydrocarbures ont été récupérées au moyen du produit absorbant qui se trouve dans le VSR.

Aux alentours de 2115, nous avions à peu près récupéré nos esprits, les ambulances étaient toutes rentrées et nous nous apprêtions à commencer notre souper.

A 2125 heures, nous recevions l'alarme Pager pour un feu au Locle, rue des Fritilaires 10, hangar Fatton.

Les moyens engagés étaient les suivants:
FPT et EPA depuis Le Locle.
Mazda, FPTL, et FPG depuis La Chx-de-Fds dans un premier départ.
FMT et Défender depuis La Chx-de-Fds en renfort. 11 hommes du PP sous le commandement du cap. Cattin, renforcés par x hommes de la section 121 et du groupe 120 plus la section des électriciens.

Les deux collègues du Locle, en arrivant sur site, nous annonçaient une épaisse fumée dans tout le bâtiment avec un fort dégagement à l'extérieur. Ils étaient rendus attentifs sur le fait que nous pouvions nous trouver en présence de produits dangereux et que le port du PAR était obligatoire. Avant l'arrivée des collègues de la ville voisine, une forte explosion déclenchait l'inflammation quasi totale du hangar.
Tactiquement il fût décidé d'engager le FPTL avec de la mousse du système CAFS au travers de deux lances Turbo et du canon portable, uniquement en attaque depuis l'extérieur. L'accent était porté sur une citerne de mazout de cinq mille litres environ qui n'avait pas encore été touchée par les flammes. La protection d'un bâtiment voisin se faisait par l'une des deux lances engagées dans un premier temps. Un des soucis principaux consistait à limiter la consommation en eau car nous savions que nous étions en bout de boucle de réseau d'eau et que la borne hydrant la plus proche ne pourrait satisfaire la demande du FPTL sur toute la durée de l'intervention. C'est pour cette raison que le rideau d'eau installé en protection entre les deux bâtiments n'a pas pu fonctionner et qu'il était impératif de trouver une possibilité d'alimentation sur un autre circuit du réseau. L'engagement du système CAFS a permis de casser très rapidement le feu et de réduire l'intensité de la chaleur de manière considérable. Malgré les efforts fournis pour la mise en place d'une alimentation en eau supplémentaire, nous nous sommes trouvés à court d'eau, ce qui a permis au feu de reprendre en intensité durant un instant. Les derniers foyers étaient vaincus en engageant de la mousse traditionnelle, ceci en utilisant les deux conduites de refoulement installées au départ.

A 0112 heures, le chef d'intervention annonçait l'intervention terminée et le retour en caserne des moyens engagés. Une équipe de six volontaires restait sur les lieux pour assurer la surveillance jusqu'au matin. A noter que nous nous sommes encore déplacés à plusieurs reprises le jour suivant pour éteindre de petits foyers qui reprenaient d'intensité.

Merci au cap. Koenig qui se trouvait en caserne au moment de l'alarme, qui s'est spontanément mis à disposition de la section et qui a permis l'engagement du FPTL.
Un grand merci également aux volontaires qui nous ont permis de mener à bien cette intervention et qui contrairement à nous, devaient se rendre à leur travail le lendemain.
Il n'a volontairement pas été fait de schéma tactique.

Lt. B. Cattaneo

OPEL MERIVA

Essayez-moi!

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

GARAGE DU RALLYE SA

2400 Le Locle **032 930 0 930**

Isa fleurs

Laure Haldemann

Grand-Rue 40
2400 Le Locle

Tél. 032 931 13 13

Baptême
Mariage - Deuil
Arrangements en tout genre

Feu d'appartement, Crêtets 25

Le mardi 17 février 2004 à 13h29, la section 3 du PP est alarmée pour un feu d'appartement avec dégagement de fumée, rue des Crêtets 25.

Le chef de section du PP se rend sur place au moyen de son véhicule de service, suivi par cinq hommes. Le sap. Billieux Y., pour qui c'était le baptême du feu a également pris le départ. Le FPTL, l'EPA-2, le FPG et le FMP sont dépêchés sur les lieux. Le cap. Cattin, officier de service, se rend également sur place. Au vu de la situation, du renfort est demandé chez l'organisation de renfort. Trois hommes répondent à l'appel.

Pas très souriant pour son baptême du feu

Sur place, un important dégagement de fumée s'échappe des fenêtres du 2ème plancher, côté nord de l'immeuble. Alors qu'une équipe porteuse d'appareils respiratoires, effectue une reconnaissance, avec la caméra thermique et une lance, l'EPA est engagée en protection du toit, avec la lance monitor. Le sinistre est localisé. Il s'agit du jacuzzi situé dans la salle

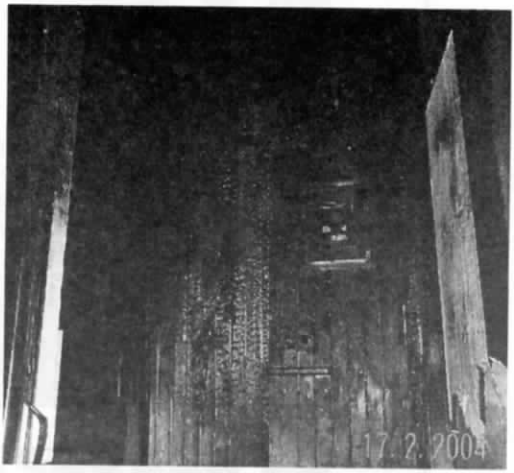

de bain de l'appartement, lequel est inoccupé. Le ventilateur à surpression est mis en fonction pour l'évacuation des fumées. Les parois du jacuzzi sont démontées pour exclure toute reprise du sinistre. Des bâches sont mises en protection dans l'appartement contigu, vu que la chasse d'eau des WC a fondu. De lourds dégâts sont à déplorer. Ceux-ci sont principalement dû à la fumée, ainsi qu'à l'eau qui s'est échappée de la chasse des WC.

App. M. Schafroth

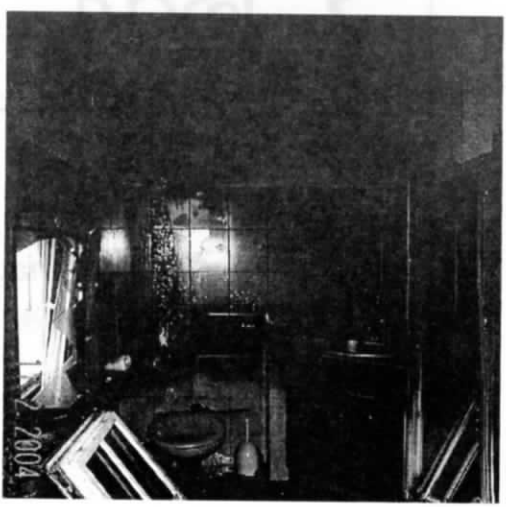

L'ILE AUX FLEURS

Bouquets personnalisés
Arrangements selon thème

Rue de La Balance 12
2300 La Chaux-de-Fonds

Case postale 2141
Tél. 032 968 09 58

J.-D. SCHINDELHOLZ

Installations-sanitaires
Ferblanterie

Jeanneret 67
2400 Le Locle

Tél. 032 931 65 00
Fax 032 931 65 08

Q

QUALITÉ DU BOUCHER

GRUNDER SA
boucherie-charcuterie
Viande de 1er choix

Place du Marché
Tél. 032 968 35 40

2300 La Chaux-de-Fonds
Fax 032 968 33 57

Feu d'appartement, Winkelried 25

Le dimanche 11 avril 2004, jour de Pâques a commencé par plusieurs sorties ambulances. La matinée s'achevait et les hommes en caserne préparaient le repas de midi (raclette) en attendant le retour de l'équipage d'ambulance qui effectuait l'énième intervention.

Soudain, à 12h44, l'alarme sonne, annonçant un feu d'appartement dans l'immeuble Winkelried 25, avec dégagement de fumée.

Le chef de section se rend sur place au moyen de son véhicule de service, suivi par trois hommes au moyen du FPTL et de la nouvelle EPA. Le cap. Cattin, officier de service se rend également sur place au moyen d'un HRV. Des hommes de l'organisation de renfort sont alarmés et viennent également sur place.

Sur place, de nombreux badauds observent l'épaisse fumée âcre qui s'échappe par la fenêtre, côté est, de l'appartement du 2ème plancher. La porte de l'appartement étant ouverte, le feu est rapidement localisé entre le corridor et la chambre à coucher. L'extinction est effectuée au moyen d'une lance CAFS, par une équipe sous protection de la respiration. La fumée est évacuée au moyen du ventilateur à surpression. L'EPA est engagée pour contrôler la situation dans l'appartement du 3ème plancher.

L'immeuble étant situé au bout de la rue en impasse, et vu son étroitesse, les moyens sont tenus à l'écart pour laisser la place à L'EPA de se placer et d'effectuer sa mission.

Huit personnes (5 adultes, 2 enfants et un nourrisson), incommodées par la fumée, sont transportées à l'hôpital pour un contrôle. Deux chats sont également sortis de l'immeuble. Le premier, fortement intoxiqué, est conduit chez le vétérinaire de garde.

A 16h00, alors que tout est rentré dans l'ordre et que le calme semble s'installer, la section de service peut enfin se mettre à table et manger une raclette bien méritée.

App. M.Schafroth

SAMI EQUIPEMENTS AUSRÜSTUNGEN

Matériel protection incendie
Extincteurs
Matériel pour services d'incendie
Habillement professionnels et de sécurité

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH
WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

Moirandat Philippe

Place de la Liberté 6 / CP 36
CH-2942 ALLE

Tél. bureau 032 471 33 35
Tél. privé 032 471 16 76
Fax 032 471 33 36
Natel 079 202 65 87

FRUTIGER
CONFECTION
"mode de vie ...
LE LOCLE
Tél. 032 931 17 20
Vêtements - Chaussures - Accessoires

Wrangler
SWITCHER
camel active
AIGLE
TBS
l'imagination technique

ÉLECTRICITÉ
STEEVE FRANCHON Sàrl
BREVET FÉDÉRAL

COURANT FORT
DÉPANNAGE
TÉLÉPHONE
PARATONNERRE
DÉTECTION INCENDIE

LA COMBE-JEANNERET 3
2400 LE LOCLE
TEL 032.932.30.01
FAX 032.932.30.02
NAT 078.738.40.01

Dès le 1er Juillet 2004

Liste des activités ASPMN pour 2004

- Soirée annuelle	7 février 2004
- Match au loto	28 février 2004
- Assemblée générale	17 mars 2004
- Match aux cartes et boules	15 mai 2004
- Soirée " Méchoui "	18 juin 2004
- Sortie VTT	22 août 2004
- Sortie annuelle	4 septembre 2004
- Rallye-torrée	26 septembre 2004
- Souper " Tripes "	5 novembre 2004
- Téléthon	4 décembre 2004
- Noël des enfants	11 décembre 2004

Rue Neuve 7, Place de la Carmagnole
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. : 032 968 79 50

Sur Internet
Spécialités au chocolat.
Votre photo sur tourte.
52 différentes tourtes à thèmes.
www.confiserie-mirabeau.ch

Mirabeau
Confiserie Tea-Room

Les Raisins au Cognac

EH
Maîtrise fédérale
Pierre Alain Widmer

service 24 h. 24 h.

Electricité des Hêtres sa

Electricité
Téléphone
Paratonnerre
Rue des Hêtres 4
Tél. 032 968 37 55

ISO 9001

2303 La Chaux-de-Fonds
Fax 032 968 42 82

Pompier par vocation

Si au fond de ton coeur
Il y a une lueur
Qui peut vaincre la peur
Et soulager la douleur
Si tu as choisi
De sauver des vies
De jours comme de nuit
Sur un accident ou un incendie
Ce ne sera pas aisé
Il te faudra lutter
Devant certains blessés
Pour ne pas leur montrer
Que leur cas est désespéré
Tu devras les soulager
Sans te décourager
Et cacher ta fragilité
En les voyant lutter
Pour ne pas s'en aller
Si au fond de ton âme
Il existe une flamme
Pour combattre les drames
Ce sera ta meilleure arme
Si tu as le courage
Ainsi que la rage
D'affronter les flammes de l'enfer
Sans jamais faire marche arrière
Si tu as ces qualités
Ton chemin est tout tracé
Tu seras pompier
Car il faut l'avouer
C'est un très beau métier
Mais qui n'a pas que des bons cotés
Mais si telle est ta volonté
Alors sois pompier
Il te faudra l'assumer
Mais tu pourras apprécier
Les vies que tu auras sauvées.

Nouvelle caserne

Les travaux de construction de la nouvelle caserne suivent vont bon train. ces quelques clichés, pris au mois de mars 2004, vous donnent un apperçu de l'avancement du chantier.

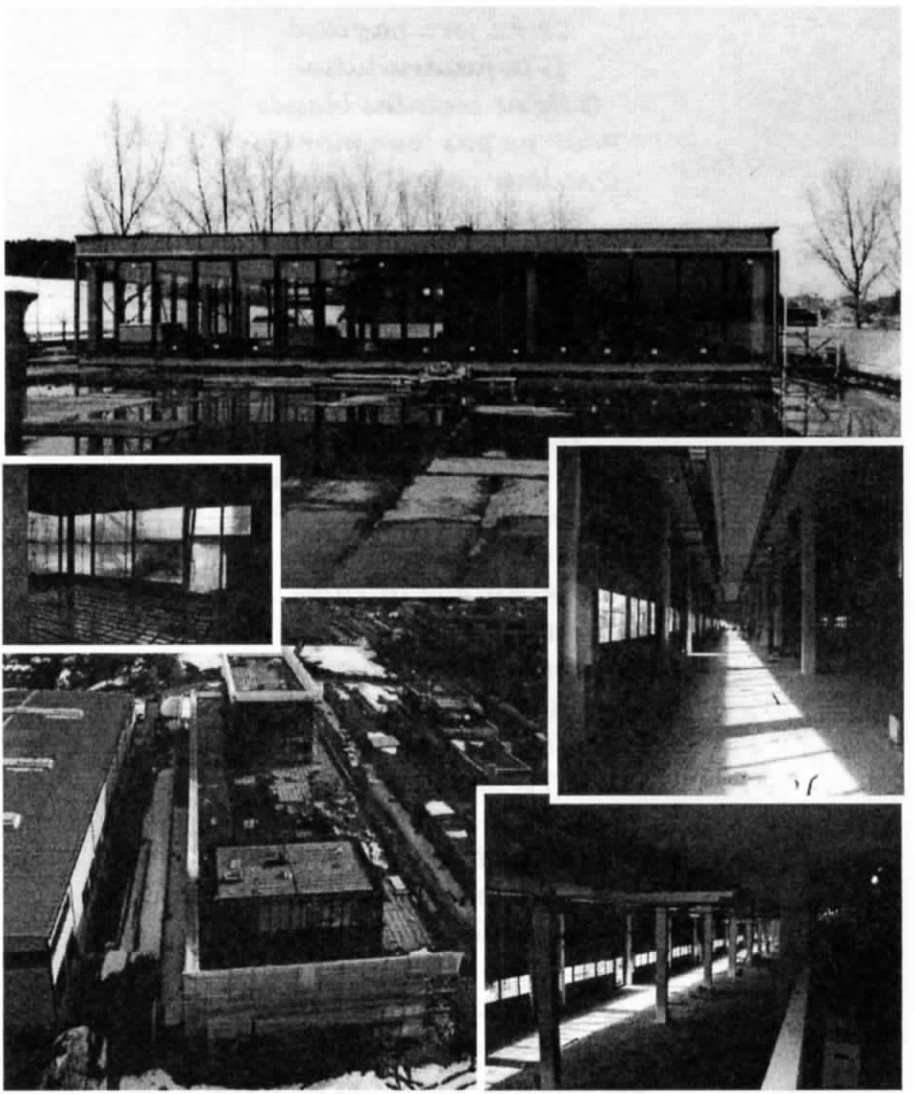

Adresses utiles

ASPMN
Case postale 1331, 2301 La Chaux-de-Fonds
aspmn@bluewin.ch

Steeve Franchon *président*
Avenir 17, 2400 Le Locle, tél. 032 931 21 57
franchon@bluewin.ch

Claude Alain Beutler *vice-président*
Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 96 22
beubeu@freesurf.ch

Sylvain Joccallaz *caissier*
Jardinière 111, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 12 35
joccallaz@swissonline.ch

Jean-Marie Röthlisberger *secrétaire aux verbaux*
Nord 175, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 079 669 46 93
jean-ma@caramail.com

Marc Schafroth *secrétaire correspondance*
Crêtets 141, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 926 00 44
marcassin@freesurf.ch

Olivier Floc'h *ministre des sports*
Hôpital 2, 2400 Le Locle, tél. 032 931 08 31
famille.olivier.floch@bluewin.ch

Marco Terranova *responsable du journal*
Progrès 39, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 079 772 40 08
ma_terranova@bluewin.ch

Bruno Cattaneo *assesseur*
Georges-Perrenoud 11, 2400 Le Locle, tél. 032 931 36 34

Ludovic Stauffer *assesseur*
Côte 21, 2400 Le Locle, tél. 032 931 05 08
staufferl@bluewin.ch

Amicale des Sapeurs-Pompiers des Montagnes neuchâteloises
Rue du Châtelot 9
Case postale 1331
2301 La Chaux-de-Fonds